

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 81 (1972)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** De semaine en semaine

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# 10 de semaine en semaine



## Un pas en avant: les écoles d'infirmières admettent désormais des élèves de 18 ans

Sur proposition de la Commission des soins infirmiers, le Comité central de la Croix-Rouge suisse, dans sa séance du 18 novembre, a pris une décision importante, conforme à un désir depuis longtemps exprimé tant par les hôpitaux que par la population: l'âge d'admission dans les écoles d'infirmières a été abaissé de 19 à 18 ans. Les directives relatives à la formation professionnelle dans les différents secteurs des soins infirmiers ont ainsi été adaptées à une pratique que les écoles appliquaient en fait déjà dans de nombreux cas.

Par cette mesure, la Croix-Rouge suisse et les commissions dont les avis font autorité dans le domaine de la formation professionnelle du personnel soignant espèrent contribuer efficacement à remédier à la pénurie de personnel soignant.

Toutefois, pour éviter qu'un trop grand nombre d'élèves n'abandonne les

études en cours de formation, comme c'est le cas dans d'autres pays où les écoles d'enseignement infirmier admettent des élèves plus jeunes, les nouvelles directives sont assorties d'une recommandation aux écoles leur enjoignant de sélectionner avec soin les candidates, en les soumettant à un examen d'aptitudes.

## Reconnaissance d'école

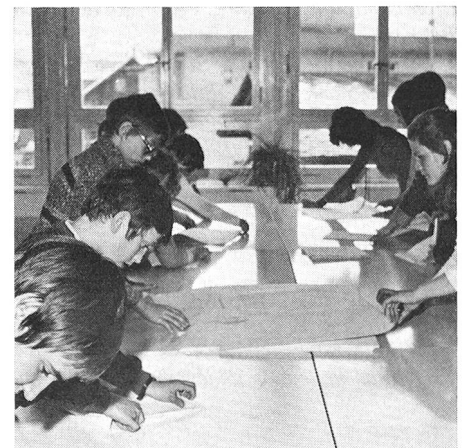
Réuni en séance le 18 novembre 1971, le Comité Central de la Croix-Rouge a, sur proposition de la Commission des soins infirmiers, reconnu à titre définitif la section des infirmières-assistantes de l'Ecole genevoise d'infirmières Le Bon Secours, à Genève, créée en 1963 et reconnue à titre provisoire en 1965. 55 élèves s'y trouvent actuellement en formation.

## Réfugiés tibétains: arrivée d'un nouveau groupe

45 réfugiés tibétains sont arrivés en Suisse le 27 novembre dernier, en pro-

venance de l'Inde où ils ont été sélectionnés par une déléguée de la Croix-Rouge suisse. 28 d'entre eux ont été installés à Sennwald dans le canton de St-Gall, dans un home nouvellement créé à leur intention, tandis que les 17 autres ont trouvé accueil dans les homes déjà existants de Horgen et Samedan.

Le nombre des réfugiés tibétains réinstallés en Suisse à titre définitif s'élève maintenant à 669, dont 118 enfants nés chez nous.



## «Cousons pour les enfants du Bengale»

Aussitôt connue, cette idée originale, lancée le 19 novembre 1971, a rencontré un franc succès. Toutes les femmes et jeunes filles de Suisse possédant une machine à coudre ont été appelées à coudre soit une robe, soit un pantalon, soit une chemise sur la base de patrons simples, fournis gratuitement par les œuvres d'entraide associées à la campagne «Sauvez les



enfants du Bengale». Au Central du matériel de la Croix-Rouge suisse, à Wabern, les demandes de patrons ont d'emblée afflué au rythme de 1000 par jour. Des écoliers ont prêté la main au pliage des patrons qui étaient expédiés au fur et à mesure de l'arrivée des commandes. Dix jours après le lancement de l'opération, les œuvres d'entraide avaient fourni déjà 40 000 patrons et procédé à un premier envoi de vêtements.

## Notes de lecture

### Henry Dunant, essai bio-bibliographique

L'Institut Henry-Dunant, qui – nous l'avons mentionné dans l'un de nos précédents numéros<sup>1</sup> – publie trois collections, la «Collection scientifique», la «Collection générale» et la collection «Etudes et perspectives», vient de faire paraître dans cette dernière un ouvrage de Daisy C. Mercanton, intitulé *Henry Dunant, Essai bio-bibliographique*<sup>2</sup>.

Instrument de travail essentiellement, ce livre, comme son titre l'indique, «tente de donner une documentation aussi complète, vivante et simple que possible sur Henry Dunant, sur ce qu'il a écrit et sur ce qui a été écrit sur lui.»<sup>3</sup>

L'ouvrage comprend deux parties: la première indique, selon l'ordre chronologique, les publications de Dunant lui-même et les traductions qui en ont été faites; la deuxième cite les biographies qui lui ont été consacrées, les ouvrages généraux le situant dans son temps et dans son milieu, les témoignages contemporains, les aspects de sa personnalité et son rayonnement, ainsi que les films, scénarios, pièces de théâtre, dossiers d'articles, archives et listes bibliographiques qui traitent de ce même sujet. Un index alphabétique et une description des 12 photos et portrait connus de Dunant, reproduits au milieu du livre, complètent le volume.

Chaque ouvrage mentionné est numéroté et accompagné de notes signalétiques (nom de l'auteur, nombre de pages, format, lieu d'accès, etc.) et de commentaires en général non critiques, visant à informer et à guider le lecteur.

Source précieuse de renseignements pour quiconque entreprend une étude sérieuse sur le fondateur de la Croix-Rouge, cet *Essai bio-bibliographique* révèle, même lorsqu'on le parcourt rapidement, maints aspects de sa personnalité peu connus du grand public ou controversés parmi les

# Conversation de salon

«Moi, en tous cas, je ne donne rien à la Croix-Rouge, pas le moindre sou, pas ça», dit la belle dame en faisant claquer l'ongle bien verni de son petit doigt.

«Toute cette dilapidation!...

– Quelle dilapidation?

– Ces énormes frais administratifs...

– Au maximum 5%.

– Ah? Si peu? J'aurais cru... Mais, du moins, tous ces scandales!...

– Quels scandales?

– Oh! Je ne sais pas, «on» m'a laissé supposer, j'ai entendu dire...»

Du coup, la critique devient vague. On avance quelques réminiscences, des roncements de faits imaginaires, ou sinon déformés et grossis cent fois, pour la plupart.

«Vous ne nierez pas!...

– Mais cessez-vous d'aller à la banque à cause des escrocs, chez le médecin à cause des charlatans, chez le boulanger à cause des empoisonneurs? Vous trouverez partout des individus sans scrupules et malhonnêtes. Bonne excuse pour ne jamais rien donner à personne.

– Mais pourquoi», demande innocemment une autre voix, «pourquoi ne faites-vous donc rien pour les réfugiés pakistanais?»

Conférence de presse, communiqués, informations à la radio et à la télévision, appels de fonds, articles dans tous les journaux, publication des tonnes de secours déjà envoyés et des sommes recueillies en quelques jours, elle n'a rien vu, ou rien enregistré.

Sommes-nous très différents? Ne nous sommes-nous jamais dit: «Tiens, il faudra que je fasse quelque chose pour ces pauvres gens!» Et puis le temps passe sans que nous soyons allés jusqu'à la poste pour y remplir un bulletin vert. Et même si nous l'avons fait aujourd'hui, recommencerons-nous dans quinze jours, dans un mois, dans trois mois, parce que les enfants du Bengale continuent à avoir faim?

Ne sommes-nous pas tous des égoïstes ayant plus ou moins bonne conscience?

M. S.

spécialistes. On ignore en effet très souvent, pour ne citer que ces deux exemples, l'attitude de Dunant envers le mouvement sionniste ou ses rapports avec la franc-maçonnerie.

Or, conclut l'auteur de l'ouvrage, en citant un texte de Paul Guichonnet, «en dépit de l'énorme bibliographie sur la Croix-Rouge, il manque encore une biographie exhaustive et objective de Dunant.» Cette réflexion en marge d'un article relatant la vie de Dunant d'une manière claire et bien informée est à retenir, car elle dénonce un état de fait dont se sont déjà préoccupés quelques spécialistes de Dunant. Mais il semble que ce soit impossible, ou du moins très difficile, d'écrire une biographie objective de Dunant. De son vivant déjà, il ne laissait personne indifférent ou même objectif, on était pour ou contre. Il

est également intéressant de voir l'importance que P. Guichonnet donne à la publication des *Mémoires*: «Mais c'est seulement après la publication des *Mémoires* que sa figure apparaîtra avec son vrai relief, mélange de sublime et de prosaïque, de grandeur et de déchéance.»<sup>4</sup>

M. S.

<sup>1</sup> No 7, 15 octobre 1971, P. 7 ss.

<sup>2</sup> Daisy C. Mercanton, *Henry Dunant, Essai bio-bibliographique*, Editions l'Age d'Homme (1971)

<sup>3</sup> Daisy C. Mercanton, op. cit., «Avertissement», p. IX

<sup>4</sup> idem, «en matière de conclusion», p. 113  
N.B. Cet ouvrage est en vente au prix de Fr. 10.– pour les membres de l'Institut, de Fr. 12.50 pour les membres de la Croix-Rouge, et de Fr. 15.– dans les librairies.